

Carex melanostachya Willd., une nouvelle espèce pour la flore du Jura

par Yorick Ferrez

Yorick Ferrez, Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 7 rue Voirin, F-25000 Besançon
Courriel : yorick.ferrez@cbnfc.org

Résumé – Cet article relate les circonstances de la découverte de *Carex melanostachya* dans le massif du Jura dans une prairie humide du marais de Saône (Saône - Doubs).

Mots-clés : *Carex melanostachya*, marais de Saône, Doubs, Jura.

Référentiels utilisés : le référentiel utilisé pour la flore dans l'ensemble de l'article est TAXREF version 7 publié par le Muséum national d'histoire naturelle (<http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>). Les noms des syntaxons ne suivent pas de référentiel précis et sont donc cités avec leur autorité lors de leur première mention dans l'article puis sans l'autorité dans la suite du texte afin de ne pas l'alourdir.

Carex melanostachya (photo 1) se rapproche morphologiquement de *Carex riparia* (photo 2) duquel il se distingue par sa taille plus réduite. La largeur de ses feuilles ne dépasse pas quatre millimètres contre au moins huit pour celles de *C. riparia*. De plus, les feuilles de *C. melanostachya* sont canaliculées. Deux autres caractères sont importants pour distinguer les deux taxons :

- la partie haute de la tige de *C. melanostachya* est généralement lisse ou peu scabre alors qu'elle est nettement et souvent très scabre chez *C. riparia*,
- le nombre d'épis complètement mâles est souvent de deux (parfois un) chez *C. melanostachya* et d'au moins trois chez *C. riparia* (pour les individus normalement développés).

Il s'agit d'une espèce eurasiatique rare en France où elle se cantonne quasi exclusivement dans les prairies inondables du lit majeur de la basse vallée de la Saône, de la moyenne vallée du Rhône, de la plaine du Forez et de la basse vallée de la Loire. À notre connaissance, sa présence n'a jamais été mentionnée ni en Franche-Comté, ni dans le massif du Jura y compris du côté suisse où ce taxon semble complètement absent.

Les circonstances de sa découverte entre dans le cadre plus large d'un projet mené par G. et M. André, J.-C. Weidmann et nous-même concernant le marais de Saône (Doubs). L'un des objectifs de ce projet est la comparaison diachronique de la composition de la flore du marais. Nous réalisons des inventaires floristiques systématiques depuis quelques années dans le but

de les comparer avec les inventaires plus anciens. Ce *Carex* a été découvert dans la zone humide située au nord de l'étang des Alaines, sur la commune de Saône. La population occupe moins de cinquante mètres carrés et compte quelques dizaines de tiges. S'agissant d'une population clonale, le nombre d'individus est difficile, voire impossible à déterminer précisément (moins de dix probablement).

Le biotope est constitué par une prairie humide pâturée qui se rattache aux *Agrostietea stoloniferae* Oberd. 1983. Nous n'avons pas réalisé de relevé phytosociologique et l'analyse fine de l'habitat reste à faire, mais son écologie est cohérente avec celle que nous avons observée dans le Val de Saône (FERREZ & TRIVAUDEY, 1995) où il occupe préférentiellement les zones longuement et moyennement inon-



Carex melanostachya

Carex riparia

dables. Nous avons également constaté qu'il supportait un certain degré de piétinement et de broutage. Le pâturage actuel sur la station du marais de Saône ne semble donc pas être une menace tant qu'il reste peu intense.

La découverte d'une espèce spécifique des grandes vallées alluviales sur le premier plateau du Doubs peut paraître surprenante; cependant, l'existence de cette laïche est tout à fait en cohérence avec celle d'autres plantes des vallées, comme *Viola elatior*, *Allium angulosum*, *Inula britannica*, toujours présentes à l'heure actuelle, et *Gratiola officinalis* qui reste à retrouver.

La découverte de cette laïche renforce encore l'intérêt floristique du marais de Saône, et en particulier celui de la zone humide périphérique de l'étang des Alaines qui, malgré son intérêt majeur, reste très menacée par des pratiques agricoles intensives (retournement, intrants trop abondants) et inadaptées au vu des enjeux de conservation de la flore.

Carex melanostachya ne figure pas pour l'instant sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté (FERREZ *et al.*, 2014), celle-ci étant antérieure à la découverte du taxon. Au regard des critères de l'UICN, son statut serait CR

(application du critère D1 : moins de 50 individus matures).

Bibliographie

FERREZ Y. & TRIVAUDEY M.-J., 1995. À propos de *Carex melanostachya* Willd. dans le Val de Saône. *Le Monde des Plantes*, **454** : 15-17.

FERREZ Y. (COORD.), ANDRÉ M., GILLET F., JUILLERAT P., PHILIPPE M., MOULY A., PIGUET A., TISON J.-M., TRIVAUDEY M.-J. & WEIDMANN J.-C., 2014. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté*. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, Société Botanique de Franche-Comté, 12 p.

